

AVIS PUBLIC



Examen public – Séance reportée

Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal

Au mois d'octobre 2014, la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal a entrepris l'étude publique sur le Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié) »).

Vu le grand intérêt que le sujet a suscité auprès des citoyennes et citoyens, mais également de la part des organismes du milieu, la Commission souhaite prendre le temps nécessaire pour analyser attentivement les propositions et les préoccupations entendues lors des séances publiques d'audition des mémoires avant de formuler ses recommandations. À cet effet, quatre séances supplémentaires d'audition des mémoires ont également été ajoutées au calendrier. Par conséquent, la séance publique du **27 novembre à 19 h** prévue pour l'adoption des recommandations **est reportée à une date ultérieure**.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
 Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
 Montréal (Québec) H2Y 1C6
 Téléphone : 514 872-3000
 commissions@ville.montreal.qc.ca
 @Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 22 NOVEMBRE 2014 , LA PRESSE